

VETMASTER

11 rue de verdun
14780 LION-SUR-MER
Email: contact@vetmaster.fr
Tel: 0616666654



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Conditions Générales de Vente
version mise à jour le: 03/04/2024

Désignation

La société VETMASTER désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .11 rue de verdun LION-SUR-MER 14780

VETMASTER met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à la Clinique Vétérinaire du Cèdre Route de Caen 14610 EPRON (adaptée à recevoir du public en situation de handicap), et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, dans des sites dont l'accessibilité aux personnes en situation de handicap est préalablement vérifiée.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société VETMASTER
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société VETMASTER pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Dans le cas d'une prestation délivrée en sous-traitance d'un autre organisme de formation, un contrat spécifique de sous-traitance encadrera les conditions générales de réalisation de la prestation et les tâches et obligations respectives des parties: nous contacter.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société VETMASTER s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord » avant le premier jour de la formation.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société VETMASTER, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Un premier paiement de 30% (acompte) est à effectuer au plus tard la veille de l'exécution de la prestation, à réception de la facture. Puis un second et dernier paiement vous est demandé le jour suivant la fin de la formation au comptant pour toutes les factures d'un montant inférieur à 1000 euros. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, carte bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles ou pour les formations d'un montant supérieur à 1000 euros HT/stagiaire, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

La formation est accessible aux participants sous réserve de réception du règlement d'acompte (30%) avant le premier jour de la formation. Un second et dernier paiement est à effectuer le jour suivant la fin de la formation à réception de la facture.

Pour les formations d'un montant supérieur à 1000 euros HT/stagiaire un règlement échelonné peut-être demandé (par ex: 40% avant le 1er jour de la formation, 30% à mi parcours, 30% le jour suivant la fin de la formation), et doit dans ce cas être formalisé avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

VETMASTER

11 rue de verdun
14780 LION-SUR-MER
Email: contact@vetmaster.fr
Tel: 0616666654



Si le client souhaite bénéficier d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge **avant le début de la prestation auprès de l'OPCO concerné** (FIF-PL pour les indépendants et libéraux, OPCO-EP pour les salariés). Vetmaster ne pratique pas de subrogation de paiement et l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. Le client gère directement avec Son OPCO le remboursement de la prise en charge accordée.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 7 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation pour les formations en INTER, et au moins 4 semaines à l'avance pour les formations en INTRA. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@vetmaster.fr. En cas d'annulation entre 4 et 7 jours ouvrables pour une formation en INTER, et entre 1 à 4 semaines en INTRA avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 20% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 4 jours ouvrables en INTER, et de moins de 7 jours ouvrables en INTRA avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 1 semaine avant la date de la formation en INTER, et 4 semaines avant en INTRA. Chaque demande sera étudiée individuellement.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société VETMASTER ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société VETMASTER sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société VETMASTER s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société VETMASTER et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Caen.